

Salvador - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avertissement

L'ambassade de France au Salvador ne dispose pas de section consulaire : les ressortissants français qui désirent visiter ce pays sont donc invités à s'assurer qu'ils disposent de moyens nécessaires en cas de crise (vérifier les termes des contrats d'assurance, s'assurer de disposer des moyens financiers nécessaires pour couvrir d'éventuels frais d'hospitalisation ou d'évacuation, etc.). Ils sont fortement invités à s'inscrire sur le site Ariane.

L'ensemble du territoire est en zone de vigilance renforcée.

Risques encourus et recommandations associées

Criminalité

L'état d'exception, en vigueur depuis mars 2022, et les arrestations massives qui ont été réalisées dans ce cadre, semblent avoir considérablement réduit la capacité de nuisance des gangs, qui constituaient la principale source d'insécurité dans le pays (assassinats, extorsions, enlèvements) depuis une trentaine d'années.

Par ailleurs, les principaux sites touristiques sont sécurisés par les autorités locales, par le biais notamment de la police touristique (POLITUR), de manière permanente en certains lieux (site des volcans, par exemple), ou sur demande. Certaines municipalités mettent volontiers des agents des corps municipaux à disposition des visiteurs.

Nul ne saurait prédire si la mise hors d'état de nuire des gangs sera provisoire ou définitive. Il faut relever néanmoins l'apparition d'une nouvelle forme de délinquance avec des cas de vols avec violence et de vols par effraction, récemment signalés dans la capitale. Par ailleurs, des agressions sexuelles sont régulièrement rapportées.

Enfin le nombre important d'armes en circulation au Salvador rend également toute agression potentiellement très dangereuse.

Il est par conséquent vivement conseillé de demeurer vigilant, notamment dans les zones frontalières et rurales, d'éviter de se rendre dans les zones marginales (quartiers d'habitations précaires), où la présence des groupes criminels était auparavant importante, et déconseillé de circuler de nuit.

Dans le contexte particulier de l'état d'exception, qui octroie des pouvoirs importants aux forces de police et à l'armée, les voyageurs sont invités à couvrir, le cas échéant, les tatouages qu'ils pourraient avoir sur le corps, et à être en mesure de prouver leur identité en toutes circonstances. Il convient d'éviter toute participation à des rassemblements, marches ou manifestations à caractère politique.

Risques dans les transports, risques routiers

De manière générale, il est conseillé de rester vigilant afin de tenir compte de l'état des infrastructures routières et des habitudes de conduite au Salvador qui peuvent être dangereuses (faible utilisation des clignotants, dépassement par la droite, conduite sur la voie de gauche, etc.). Les accidents de la route sont, en effet, nombreux.

- L'usage des transports en commun (lignes de bus urbains, interurbains, et « microbus ») est déconseillé en raison de la conduite dangereuse des chauffeurs, du mauvais état des véhicules et de la possibilité d'attaques à main armée et de rackets. Il convient d'emprunter les taxis officiels stationnés près des hôtels ou des centres commerciaux ou des compagnies de VTC connues. Les compagnies de bus assurant les voyages internationaux (Guatemala, Honduras notamment) comme King Quality et Pullman Tour sont relativement sûres.
- Il convient d'éviter de s'écarter des grands axes en raison des risques d'accident (présence de bétail, mauvais état de la chaussée, absence de plaques d'égout, etc.). Il est conseillé de circuler avec les portières verrouillées, les vitres remontées et de ne pas prendre de passager.
- Les routes sont relativement sûres de jour. La conduite de nuit est fortement déconseillée : l'éclairage des voies peut être inexistant surtout dans les zones rurales.

- L'usage des transports en commun (lignes de bus urbains, interurbains, et « microbus ») est déconseillé en raison de la conduite dangereuse des chauffeurs, du mauvais état des véhicules. Il convient d'emprunter les taxis officiels stationnés près des hôtels ou des centres commerciaux ou des compagnies de VTC connues. Les compagnies de bus assurant les voyages internationaux (Guatemala, Honduras notamment) sont, quant à elles, relativement sûres.
- **Conduite à tenir en cas d'accident** : il est recommandé de ne pas déplacer les véhicules et d'attendre l'arrivée de l'assureur et de la police. Dans le cas où les dégâts seraient seulement matériels, il convient de prendre des photos des dommages et de dégager les voies de circulation le plus rapidement possible. Composer le 911 pour la police et le 913 pour les pompiers.

Risques naturels

Le Salvador est situé dans une région volcanique à très forte sismicité. Des séismes de forte intensité (supérieure à 7 sur l'échelle de Richter) frappent régulièrement le pays (les plus récents en 2013, 2014, 2016 et 2019) et certains ont causé des destructions importantes (en 1986 et en 2001). Les grands hôtels, les bâtiments modernes et les centres commerciaux sont, en principe, construits selon des normes antisismiques. Il convient de consulter les recommandations.

Plusieurs volcans sont en activité. Le volcan San Miguel également dénommé Chaparrastique, est de nouveau entré en activité en novembre 2022, et a émis des panaches de fumée et de cendres jusqu'en mars 2023, contraignant les autorités à renouveler les mises en garde relatives à une augmentation de l'activité dans son cratère. Il convient de consulter les recommandations.

Il est recommandé de s'informer des risques et conseils sur la conduite à tenir sur le site et les réseaux sociaux du ministère de l'Environnement et des ressources naturelles : Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales, et SNET, sites en espagnol).

De juin à novembre, le pays peut également être frappé par les ouragans ou par des tempêtes tropicales (octobre 2023). Il convient de consulter les recommandations.

Il est recommandé de faire preuve d'une vigilance extrême s'agissant des baignades dans l'Océan Pacifique. Des courants redoutables sont chaque année la cause de noyades, y compris parmi les nageurs et surfeurs les plus confirmés. Les sauveteurs ne sont pas toujours présents sur les plages, et les capacités de recherche et de sauvetage en mer sont limitées. Il convient d'évaluer soigneusement les risques potentiels des activités aquatiques récréatives et de tenir compte de ses capacités et compétences physiques.

Il est recommandé :

- d'être attentif aux drapeaux de conditions de baignade, parfois présents sur les plages touristiques ; de ne pas entrer dans l'eau lorsqu'un drapeau rouge est présent, de rester près du rivage et d'être vigilant lorsqu'un drapeau jaune est présent ;
- dans les endroits où un maître-nageur est présent, de suivre ses instructions ;
- à tout endroit où il n'y a pas ou peu de nageurs dans l'eau, ne pas entrer dans l'eau car l'absence de nageurs indique vraisemblablement que les conditions et les risques ne se prêtent pas à la nage.

Recommandations générales

Il convient d'être extrêmement vigilant en toute circonstance et d'observer strictement les mesures de prudence et de sécurité suivantes :

- éviter de voyager seul(e) ;
- se renseigner sur les zones à risques auprès de la réception de l'hôtel ou d'un poste de police ;

- en toutes circonstances, adopter une attitude discrète et ne pas attirer l'attention en portant des bijoux, des vêtements coûteux ou des appareils photos et des objets de valeur ;
- en cas de retrait d'argent à un distributeur automatique, choisir de préférence un distributeur installé à l'intérieur d'une banque, d'un hôtel ou d'un centre commercial sécurisé. Ne pas retirer de grandes quantités d'argent, être si possible accompagné et agir de manière discrète et rapide ;
- laisser ses objets de valeur en sécurité (coffre à l'hôtel), de même que, son passeport, ses papiers personnels et ses billets d'avion. Noter le numéro de sa carte de crédit pour faire aussitôt opposition en cas de vol ou de perte ;
- se munir de photocopies des documents d'identité et des titres de voyage, ou les scanner et se les adresser par courriel, en pièce jointe, avant le départ : il sera ainsi facile d'en récupérer une copie en cas de vol ou de perte ;
- en cas de vol à main armée, donner son argent, son téléphone portable et ses objets de valeur sans chercher à négocier ;
- en cas d'agression armée, il convient de ne pas opposer de résistance et de ne pas fixer son agresseur du regard ;
- éviter toute altercation avec des conducteurs ou des piétons.

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée et de séjour

Mesures liées à la Covid-19

Toutes les mesures de restrictions sanitaires pour l'entrée sur le territoire ont été levées.

Visa Court séjour

Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa pour un séjour inférieur à 90 jours. Le passeport doit avoir au moins six mois de validité à l'entrée dans le pays. La période de séjour de 90 jours s'appliquant aux 4 pays du « C4 » (espace commun comprenant le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua et le Salvador), la durée totale d'un séjour continu dans les 4 pays ne peut donc excéder 90 jours.

Au-delà de 90 jours, une extension d'autorisation de séjour peut être demandée pour des motifs sérieux, sur présentation de justificatifs et paiement d'un droit de 25\$.

Il est fortement recommandé de prendre une assurance voyage, maladie, rapatriement

Visa long séjour

Bien que les autorités salvadoriennes acceptent parfois de régulariser sur place la situation des personnes qui souhaitent résider au Salvador, il est recommandé de constituer un dossier d'immigration auprès de l'ambassade du Salvador en France avant le départ.

Transit par les États-Unis

Les voyageurs qui transitent par un aéroport américain pour se rendre au Salvador doivent se tenir informés de la législation concernant les conditions d'entrée aux États-Unis.

Un passeport d'urgence, délivré au bout de cinq jours ouvrés au minimum, doit être sollicité en cas de perte ou de vol auprès de l'ambassade de France au Guatemala. Il ne permet pas de se rendre ou de transiter aux États-Unis sans visa. Il est donc conseillé de faire preuve d'une vigilance accrue contre le vol ou la perte de passeport.

Pour de plus amples informations concernant l'entrée et le séjour au Salvador, il convient de prendre l'attache de l'ambassade du Salvador à Paris.

Santé

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Ces maladies sont fréquentes sur tout le territoire du Salvador. Le vecteur en est le moustique « *Aedes aegypti* », qui prolifère en saison des pluies (juin-novembre).

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles

peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

En 2021, le Salvador a été déclaré libre de paludisme par l'Organisation mondiale de la santé.

Néanmoins, fin 2025, des cas de malaria (maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques de type Anophèle) ont été recensés, notamment dans les zones touristiques (Plages, route des Fleurs, Chalatenango).

Il convient d'adopter des mesures de protection notamment en fin de journée et la nuit. Le contrôle des voyageurs provenant de zones de circulation active de la maladie pourrait être renforcé.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;

- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Législation locale

- La conduite en état d'ivresse entraîne l'arrestation du conducteur et la confiscation du véhicule et du permis de conduire qui ne sont remis à leur propriétaire que sur présentation d'une attestation de suivi d'une conférence de sensibilisation aux risques de l'alcoolisme. La limite autorisée par la loi salvadorienne du taux d'alcool dans le sang est de 0,25mg/dl (Loi du Transport terrestre du 25 janvier 2023).
- En cas d'accident mortel ou ayant provoqué des blessures, le conducteur doit rester au Salvador, à la disposition de la justice, jusqu'à ce que les tribunaux aient déterminé les responsabilités. A défaut d'un accord amiable entre les parties, il est placé en détention dans les 8 heures qui suivent l'accident, pour 72 heures, en attendant la décision du juge d'instruction. Il est donc impératif de disposer d'une bonne assurance, qui fournira l'assistance juridique indispensable en pareil cas.
- La législation salvadorienne sanctionne la possession, le trafic et la consommation de drogues, même en petites quantités, par des amendes et de lourdes peines de prison (allant de 1 à 15 ans).
- S'il n'y a pas de loi qui porte atteinte directement aux droits de la communauté LGBTQ+ au Salvador, il convient de souligner l'absence de législation spécifique qui permet de la protéger contre les discriminations.

Climat

- Saison sèche de décembre à avril.
- Saison des pluies de mai à novembre.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

Les voyageurs d'affaires, tout comme les touristes, **ne sont pas soumis à visa pour des séjours inférieurs à 90 jours** et doivent observer les mêmes consignes de sécurité.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique Entrée/Séjour de la présente fiche.

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Salvador.

Contacts utiles

Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

Le Salvador relève du service économique régional de Mexico :

Bureau de Mexico – Mexique

Adresse : Embajada de Francia, Campos Eliseos 339, Col. Polanco C.P. 11560, México D.F.

Tél. : +52 55 9171 9810

Fax : +52 55 9171 9807

Courriel : mexico@dgtresor.gouv.fr

Site internet

CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils mettent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site internet

CCI

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) françaises à l'international sont des **associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères**. Elles constituent un réseau mondial de relations et de contacts d'affaires de plus de 32 000 entreprises françaises et étrangères dans 83 pays.

Chambre franco-salvadorienne de commerce et d'industrie (CFSCI)

Calle El Mirador, Res. La Cañada No. 8 Col. Escalón, San Salvador

Tél : +503 78447217

Courriel : camarafrancosal@yahoo.fr

AEC

Le Salvador est membre de l'Association des États de la Caraïbe (AEC).

Page du Salvador

FMI

Le Salvador et le FMI

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 05 mai 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Police locale : 911

Établissements de santé

Médecins parlant français

Dr. Ivan Ordonez : +503 22255855 (hôpital central), ou +503 25238000 extension 8017.

Dr. Jorge Barrientos Laucel – allergies respiratoires, pédiatre :

Tél : +503 22354496

Courriel : drbarrientos@hotmail.com

Médecins généralistes

Dra Katya Portillo de Somoza (médecin-conseil de l'ambassade et médecin-référent du Lycée Français Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry) :

Tél. : +503 7862 7648

Courriel : katportsommd@gmail.com

Dr. José Napoleón Alvarado

Tél. : +503 78531136

Dr José Miguel Moreno

Tél. : +503 22635454

Dr Edwin Alexander Hernandez Villatoro

Tél. : +503 7865 3962.

Gastro-entérologue

Dr Carlos Villacorta :

Tél. : + 503 2264 3344 ou + 503 7885 0195

Urgence et principaux hôpitaux

Sapeurs pompiers : 913

Hôpitaux privés

- Hôpital de la Mujer - Centro Medico Escalon : +503 2555 1200. Urgences : 2555 1215
- Hôpital del diagnostico (compte de nombreux médecins ayant fait leur spécialisation en France) : +503 2506 2000

Hôpitaux publics

- Hôpital Rosales : +503 2231 9200
- Hôpital San Rafael (Santa Tecla) : +503 2594 4000
- Hôpital Bloom (pédiatrie) : +503 22254114
- Hôpital Central : +503 25238000
- Hôpital gynécologique et pédiatrique : +503 22471122.

Il est recommandé de privilégier dans la mesure du possible des soins en milieu hospitalier privé. Il faut alors être en mesure de présenter une assurance internationale ou une carte bleue visa.

Annuaire des représentations du salvadoriennes en France

[Voir la liste](#)

Ambassade de France au Salvador

Publié le : 07 janvier 2026

Coordonnées

Ave. de la revolución
Torre Presidente - Nivel 7 (ou 7e étage)
San Salvador
France

13.6914443, -89.243381

+503 2550 4444

Liens utiles

[La France au Salvador](#)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Courriel : info.san-salvador-amba@diplomatie.gouv.fr